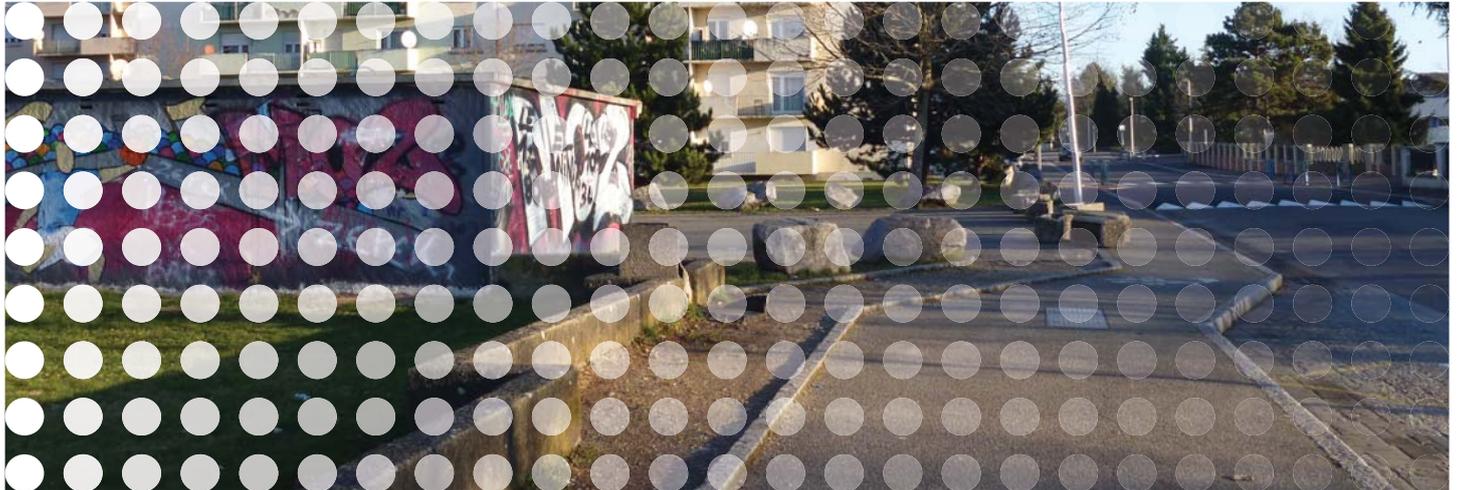




agence d'urbanisme de
la région mulhousienne



Réflexion sur les dysfonctionnements urbains

du quartier des Jonquilles





Sommaire

Une réflexion qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Unique de m2A	3
Diagnostic urbain	4
Des établissements publics structurants à l'échelle de l'agglomération	5
La rue des Jonquilles, un axe structurant pour le sud d'Illzach	6
Zoom 1 : rue des Jonquilles	8
Zoom 2 : secteur « les Fleurs »	10



Le quartier des Jonquilles, à Illzach, est composé d'un tissu urbain mixte, avec des secteurs pavillonnaires et des secteurs d'ensembles collectifs.

Les apports de la loi du 21 février 2014

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite « loi Lamy », a réformé les principes de la Politique de la Ville et a modifié les périmètres de la géographie prioritaire.

La loi Lamy repose sur trois principes :

- **solidarité et portage intercommunal du Contrat de Ville ;**
- **réduction du nombre des territoires visés ;**
- **co-construction avec les habitants et les acteurs des territoires.**

1 300 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPPV) ont remplacé l'ensemble des zonages préexistants. Ils ont été définis en fonction de deux critères :

- **les revenus** : la moitié au moins des habitants vit avec moins de 977€ par mois (*seuil de pauvreté 2011*);
- **le nombre d'habitants** : pour être retenu, un quartier doit compter au moins 1 000 habitants.

Parmi ces 1 300 quartiers, 200 ont été retenus par l'ANRU pour bénéficier du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Dans le cadre du Contrat de Ville, un protocole de préfiguration constitue le volet urbain du Contrat. Il doit pour ces quartiers définir « *le programme de travail détaillé nécessaire pour aboutir à un (ou des) projet(s) de renouvellement urbain opérationnel(s)* »¹.

¹ Arrêté du 15 septembre 2014 portant approbation du règlement général de l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine relatif au nouveau programme national de renouvellement urbain en vue de la signature par l'ANRU des contrats de ville et des protocoles de préfiguration des projets



Une réflexion qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Unique de m2A

m2A compte maintenant 6 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPPV), dont un, le QPPV « Drouot-Jonquilles », concerne 2 communes, Mulhouse et Illzach. Ce quartier fait aussi partie des 200 quartiers prioritaires retenus au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

M2A est en train de finaliser son Contrat de Ville. Dans ce cadre, la commune d'Illzach souhaite initier **une réflexion sur les dysfonctionnements urbains du quartier des Jonquilles**. Les fruits de cette réflexion seront ensuite intégrés dans le Contrat de Ville de l'agglomération mulhousienne. **Ils constitueront la contribution illzachoise au protocole de préfiguration du projet ANRU du quartier « Drouot-Jonquilles ».**

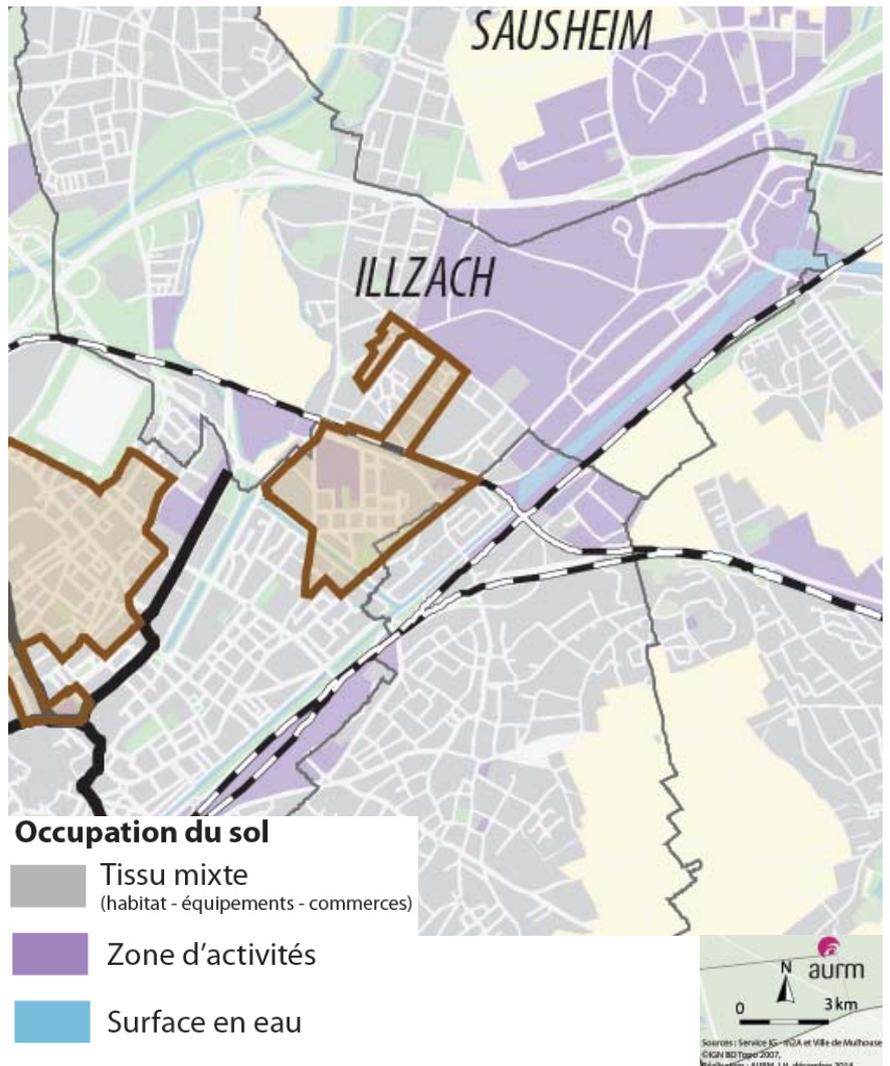
Ce travail s'inscrit dans le prolongement direct du « cahier de quartier » que réalise actuellement l'ORIV sur le secteur.

3 objectifs imbriqués

L'étude a 3 objectifs imbriqués :

- Repérer les dysfonctionnements urbains majeurs ;
- Mener une réflexion d'ensemble sur les espaces publics du secteur, notamment à proximité des secteurs d'habitat social ;
- Apporter des pistes pour le renforcement du caractère urbain de la rue des Jonquilles : desserte des équipements publics, gestion du stationnement.

Le QPPV Drouot-Jonquilles se caractérise par une occupation du sol majoritairement résidentielle



Le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV) Drouot/Jonquilles est situé sur les bords communaux de Mulhouse (Drouot) et d'Illzach (Jonquilles). Il a essentiellement une fonction résidentielle à l'échelle de l'agglomération, même si sa partie mulhousienne abrite le Village Artisanal.

En revanche, il est à proximité immédiate de la Zone d'Activités de l'Île Napoléon, l'un des poumons économiques de l'agglomération mulhousienne.



Un quartier aux formes urbaines composites, un environnement recoupant des fonctions diverses

Plan de situation du périmètre d'étude QPPV (en orange) dans son contexte urbain



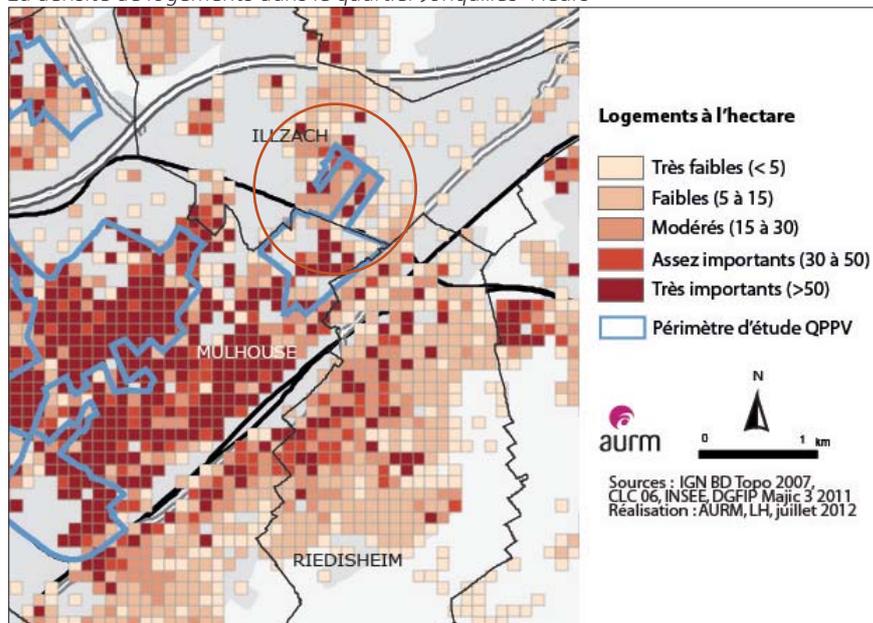
Le quartier Jonquilles-Fleurs est entouré de pièces urbaines aux fonctions diverses.

Le périmètre est bordé à l'est par des équipements scolaires et au nord par une zone économique et industrielle. Il est coupé au sud par la voie ferrée qui fait limite avec la ville de Mulhouse et le quartier Drouot. Sur ces trois côtés, il y a peu de perméabilité ou d'échanges avec le quartier.

Au sein du quartier : des formes d'habitat variées, du grand collectif au pavillonnaire, du logement social à la copropriété.

Le secteur présente une forte imbrication de différentes typologies de bâtiments. Les grands bâtiments collectifs sont regroupés mais ne constituent pas un ensemble trop prégnant par rapport aux autres formes d'habitat. Cette juxtaposition semble cependant se déployer dans un relatif équilibre. Cela contribue sans doute à une moindre stigmatisation du quartier.

La densité de logements dans le quartier Jonquilles-Fleurs



Un quartier relativement dense

Le quartier Jonquilles-Fleurs se situe en continuité du cœur d'agglomération le plus dense.

Repérages



1. L'entrée sud de la rue des Jonquilles après le passage sous le pont: un espace ou la voirie est très présente.



2. L'extrémité nord de la rue des Jonquilles, un débouché frontal sur la zone industrielle.



3. Le pont sous la voie de chemin de fer: une entrée relativement peu engageante du quartier.



4. L'aire de retournement des bus, au nord, en attente d'une re-définition des fonctions.



5. Dans la rue des œillettes, mais aussi ailleurs: l'omniprésence du stationnement des voitures.



6. Interface rue des jonquilles/ espaces extérieurs des bâtiments Somco: un manque de cohérence des aménagements



7. Espaces extérieurs des bâtiments LogiEst: des aménagements minimalistes.



8. Espace résiduel entre un des bâtiments Somco et le pavillon individuel enclavé



9. Les Fleurs, rue de Bruges. A droite, les garages : un équipement vieillissant.



10. Avenue de Belgique: une voirie sur-dimensionnée



Des établissements publics structurants à l'échelle de l'agglomération mulhousienne

Un pôle scolaire rayonnant sur le sud-Alsace grâce au lycée professionnel Ettore Bugatti

3 établissements scolaires se trouvent accolés au secteur, de l'autre côté de la rue des Jonquilles : l'école élémentaire des Jonquilles, le collège Anne Frank et le lycée professionnel Ettore Bugatti. Ces établissements regroupaient, à la rentrée scolaire 2014, 1 288 élèves.

De fait, le devenir de cette zone concerne 4 collectivités : l'Etat, la Région Alsace (pour le lycée), le Conseil Général (pour le collège) et la mairie d'Illzach. La ville mène d'ailleurs une réflexion sur la mise en cohérence des équipements scolaires.

La piscine des Jonquilles, un équipement sportif ancien

« Cette piscine couverte est la destination de l'apprentissage et du perfectionnement. Elle abrite :

- un bassin sportif de 25 m sur 15 m ouvert l'été sur un ensemble paysager avec un solarium, une pataugeoire, une aire de jeux et une zone de sport pour enfants et adultes,
- un bassin d'apprentissage de 12,50 m sur 12,50 m,
- des aménagements pour personnes à mobilité réduite. »¹

La piscine est gérée par m2A.

La présence de cette forte polarité renforce la nécessité d'une réflexion d'ensemble sur la rue des Jonquilles, dans son rôle de desserte de ces équipements mais aussi dans son rôle d'espace public.

Evolution des effectifs d'élèves dans les établissements scolaires situés le long de la rue des Jonquilles

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Ecole maternelle les Jonquilles	135	136	142	146	8%
Ecole élémentaire les Jonquilles	97	96	93	95	-2%
Collège Anne Frank	360	356	336	351	-3%
Lycée professionnel Ettore Bugatti	736	705	695	696	-5%
Total	1 328	1 293	1 266	1 288	-3%

Source : Ville d'Illzach / Inspection Académique du Haut-Rhin

Le point de vue des professionnels :

« Nous assistons depuis quelques années à une paupérisation de la population du secteur avec des acquis très réduits à l'entrée en maternelle. Nous avons [donc] décidé de scolariser quelques enfants de moins de trois ans. Cette scolarisation précoce est donc une très bonne chose pour le quartier des Jonquilles mais n'est pas suffisante pour gommer les inégalités sociales.

Face au désintérêt des familles pour les activités scolaires et leur manque d'implication dans la réussite scolaire de leur enfant, nous avons décliné de nombreuses actions pour ouvrir l'école aux parents et améliorer les compétences des élèves.

Nous espérons vivement que la fusion avec le quartier prioritaire Drouot (qui est REP) au niveau de la politique de la ville nous permette d'obtenir les mêmes avantages que les écoles du Drouot. »

Mme Brigmanas, directrice de l'école maternelle des Jonquilles

Fréquentation des piscines de m2A en 2013 (en nombre d'entrées annuelles)

	nombre	taux
Centre Nautique de l'Ile Napoléon	229 322	35%
Piscine de l'Illberg	178 464	27%
Stade nautique	102 059	15%
Piscine Pierre et Marie Curie	57 188	9%
Piscine de Bourtzwiller	47 263	7%
Piscine d'Ungersheim	38 104	6%
Piscine des jonquilles	10 521	2%
Total	662 921	100%

Source : m2A

¹ source : www.mulhouse-alsace.fr



La rue des Jonquilles, un axe structurant pour le sud d'Illzach

Un axe de desserte locale, avec des contraintes liées aux transports en commun

Le dernier comptage routier, effectué sur la semaine du 02 au 09 octobre 2008 (antérieur aux aménagements des aires de bus) montrait que le nombre moyen de véhicules par jour était de 1 381 dans les deux sens de circulation (58% dans le sens Avenue d'Italie vers Drouot et 42 % dans le sens Drouot vers avenue d'Italie), dont 179 bus ou poids lourds.

La vitesse moyenne était de 28 km/h avec plus de 97% des vitesses en dessous de 60 km/h.



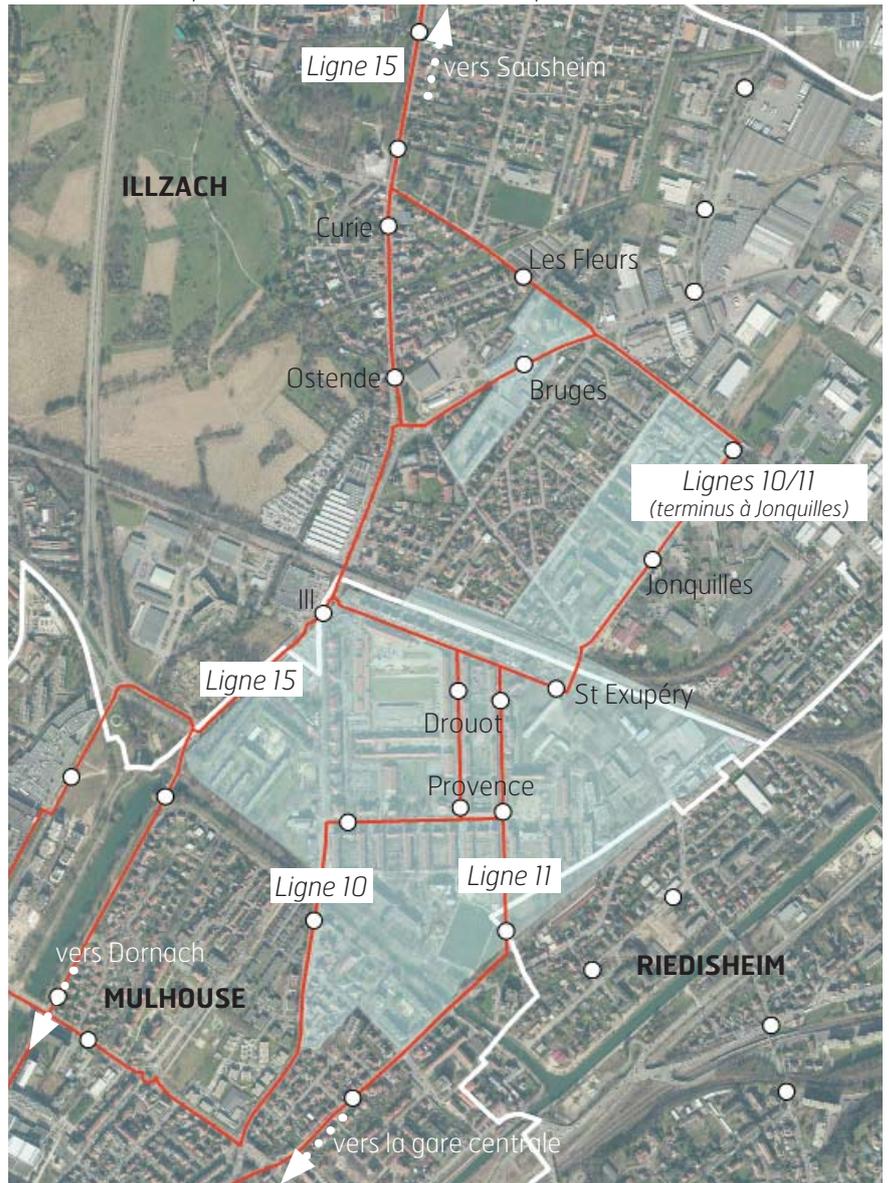
A l'échelle du secteur, la rue des Jonquilles vient buter sur le talus du chemin de fer. Un pont permet de passer sous l'obstacle.

2 lignes de bus structurantes empruntent la rue des Jonquilles, leur terminus

Les lignes 10 et 11 passent sur la rue des Jonquilles. Elles font partie des lignes les plus structurantes de l'offre en transports en commun de l'agglomération mulhousienne. **Près de 300 bus/jour empruntent cet itinéraire.** La ligne 10 relie le quartier à la Gare centrale de Mulhouse, en passant par Dornach et le Musée de l'Auto. La ligne 11 relie le quartier à Brustlein en passant par Porte Jeune et les quartiers péricentraux nord. En 2013, plus de 8 000 voyageurs ont emprunté ces lignes. Cette partie du quartier est très bien reliée à Mulhouse, mais moins bien au reste d'Illzach.

La ligne 15 dessert quant à elle le secteur des Fleurs. Elle relie Sausheim à Brunstatt, en passant par le Nouveau Bassin et la Gare centrale. En 2013, 4 700 voyageurs l'ont empruntée.

Desserte en transports en commun (bus Soléa) du quartier



Le quartier des Jonquilles bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun.

Fréquentation des arrêts sur le secteur d'étude (cumul montées/descentes 2013)

Arrêts	ligne 10	ligne 11	ligne 15	TOTAL
Provence	547	868		1 415
Drouot	105	178		283
St Exupéry	123	175	71	369
Jonquilles	429	549	151	1 129
Les Fleurs			362	362
Curie			46	46
Ostende			32	32
Bruges			126	126
Ill			343	343
Fréquentation moyenne des stations	464	674	200	

Source : Enquête BVA 2013 - SOLEA



Zoom 1 : rue des Jonquilles

Dysfonctionnements urbains repérés

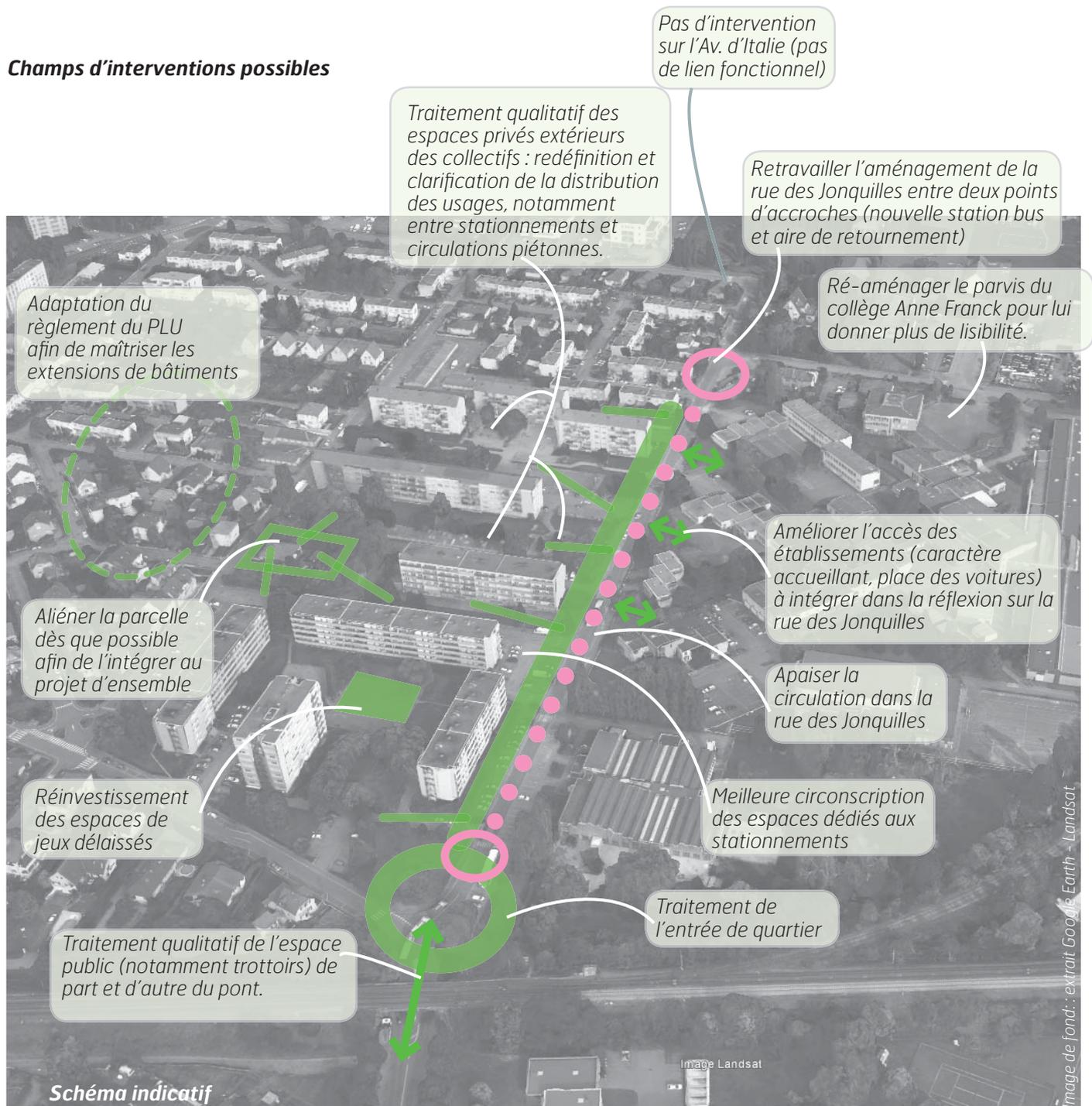


Dans un tel contexte urbain composite, le traitement soigné des transitions entre les différents secteurs urbains est crucial.

D'une manière générale, les espaces libres du quartier des Jonquilles gagneraient à être hiérarchisés et structurés. Cela peut se traduire par des intervention simples, qui ne figent pas trop les usages.



Champs d'interventions possibles



La rue des Jonquilles est le fil conducteur du quartier.

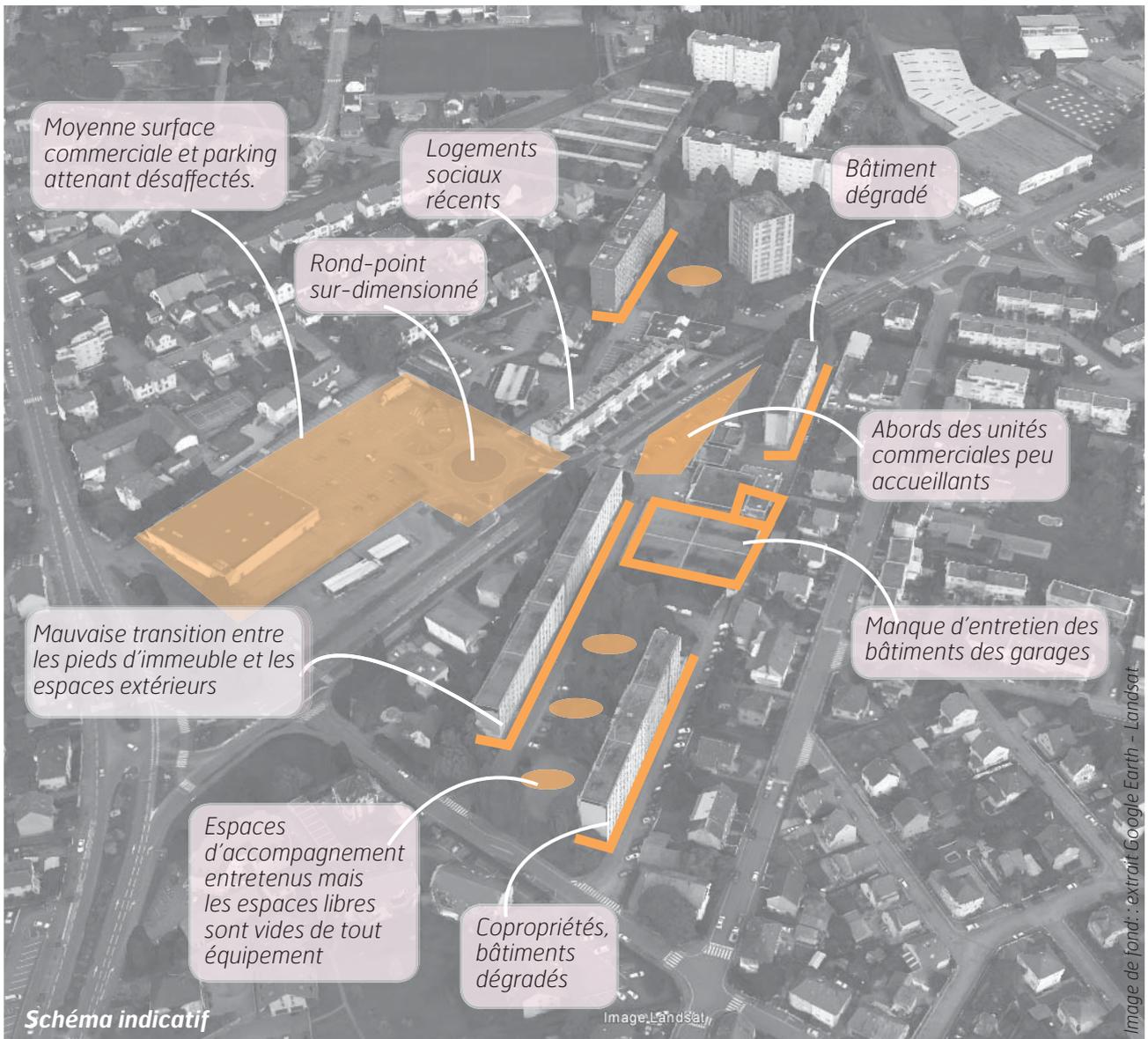
Au niveau du pont, elle pourrait jouer le rôle d'une véritable porte d'entrée, avant d'irriguer les espaces privatifs des grands collectifs et l'important complexe scolaire.

Intervenir sur cette voie, par des plantations, par une délimitation claire de l'espace public, par un apaisement de la circulation, permettrait de structurer les différentes interventions urbaines sur le quartier.



Zoom 2 : secteur « les Fleurs »

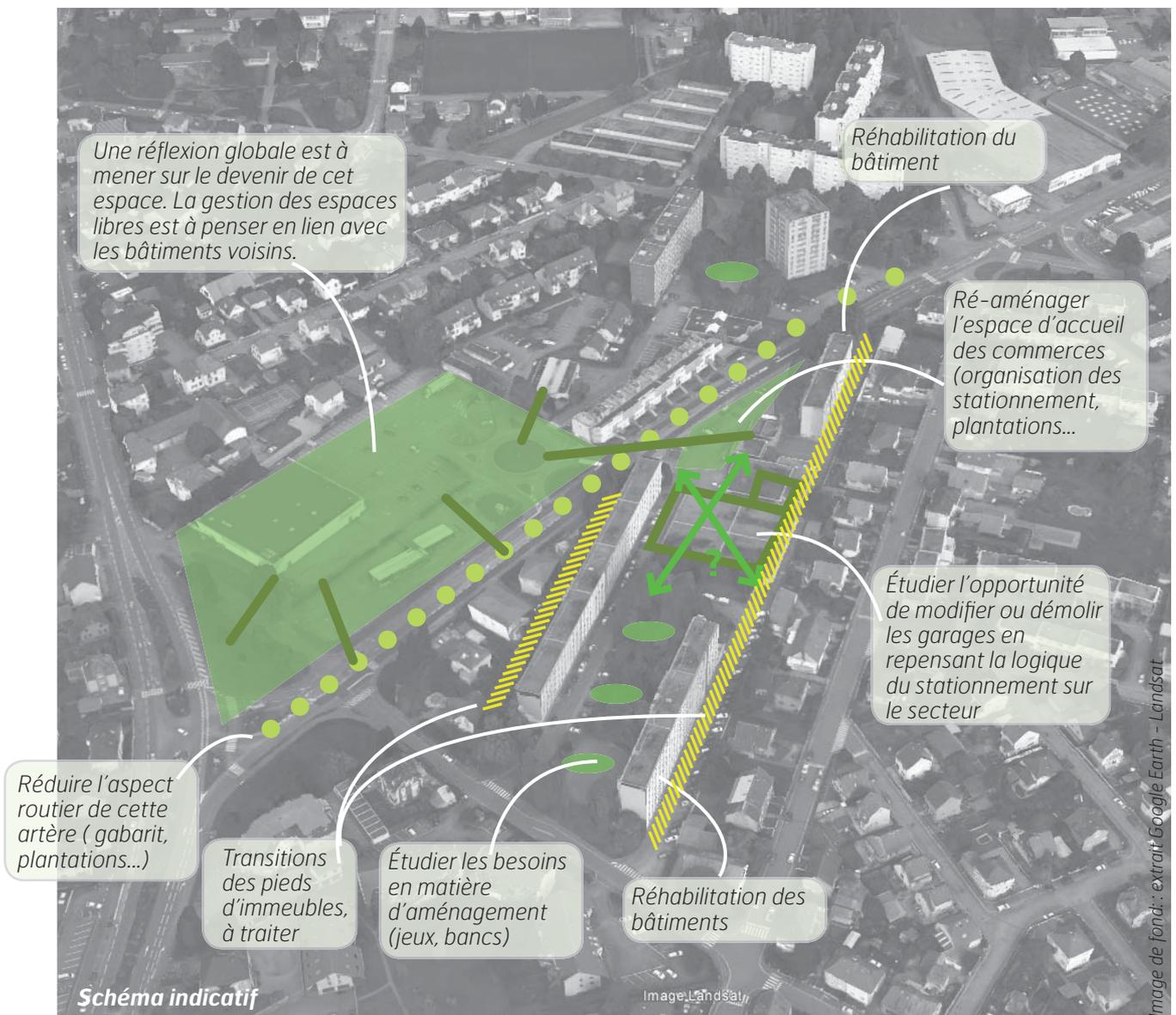
Dysfonctionnements urbains repérés



Le quartier présente un potentiel important de mutation. En effet, en limite directe du périmètre, une entité foncière de grande taille se libère (ancien Marché Frais). L'enjeu est de saisir l'opportunité de ce changement d'affectation afin d'apporter une nouvelle cohérence au quartier dans son ensemble et, notamment, de générer des impacts positifs sur les copropriétés des Fleurs.



Champs d'interventions possibles



Il est prévu que l'ancienne moyenne surface commerciale accueille un nouveau programme mixte de commerces et de logements. Ce redéploiement devra prendre en compte les petites cellules commerciales situées de l'autre côté de l'avenue de Belgique.

Un espace à enjeu au sein du périmètre est le bâtiment de garages situé au coeur des copropriétés. L'ensemble des espaces privés de ces immeubles doivent être repensés de manière globale (ouvertures à créer, statut des espaces verts...).

AURM

33 Avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Etude éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

www.aurm.org

Rédaction :

Cécile Califano-Walch (cecile.califano-walch@aurm.org)

03 69 77 60 78

Sébastien Dassonville (sebastien.dassonville@aurm.org)

03 69 77 60 83

Crédits photo :

AURM

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.